

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CE763

présenté par

M. Dive, M. Viala, M. Nury, M. Schellenberger, M. Ferrara, Mme Louwagie, M. Pierre-Henri Dumont, M. Aubert, M. Masson, M. Abad, M. Quentin, M. Straumann, M. Le Fur, Mme Poletti, M. Bazin, M. Hetzel, M. Brun, Mme Lacroute, M. Jean-Pierre Vigier, M. Reiss, M. Huyghe, M. Lurton et M. Jean-Claude Bouchet

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 15, après les trois occurrences des mots :

« un ou plusieurs indicateurs »,

insérer le mot :

« reconnus ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision, il convient que les indicateurs relatifs aux coûts pertinents de production soient harmonisés.